



COMPTE BANCAIRE introuvable

Par **ANNE06**, le **24/03/2016** à **13:17**

Bonjour Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une succession de mon père, un compte PEP a été mentionné au nom de ma mère, par la BNP*PARIBAS au notaire. En demandant le virement, le compte reste introuvable à l'agence gestionnaire des comptes : il parle d'une erreur, d'un doublon émanant du service succession à Paris- A savoir que la succession a déjà été réglée avec ce compte, aux 2 enfants de mon père issu d'un autre mariage. Nous attendons les justificatifs qui mettent du temps à arriver. Via l'agence gestionnaire, nous avons émis une requête au service client, il y a une 15 jours. Mais Quel est notre recours ?. Vous remercie, pour votre aide